## Travaux logements

Par yapasdequoi

Par Eliditemoi
Bonsoir, Je suis locataire dans une maison. Depuis début novembre des travaux d'isolation sont menés par des ouvriers venant de façon assez aléatoires, parfois pendant une semaine nous ne les voyons pas, ils viennent les week-ends. Pour éviter que mes 3 chats fasses des traces sur le rebord de la fenêtre je les fais entrer et sortir par la porte, je n'ai de toutes façons plus le choix car des baches ont été scotchées sur toute les fenêtres depuis plus de plus d'un mois maintenant. Mon propriétaire m'a expliqué qu'à cause du froid la peinture navais pas tenu, obligeant les ouvriers a remettre de l'enduit sur toutes les façades. Aujourd'hui il me demande de garder mes chats d'extérieur "confiné", car c'est à cause d'eux qu'ils ont du recommencer comme il a l'air de l'insinuer dans sont mail
A t'il le droit de me demander çcela ? Sachant que je ne me suis pas plein de l'état dans le quel le tour de la maison est laissé (échafaudage, enduit, tas de ciment, baches glissants a cause de la pluie) , de l'absence de volet sur les fenêtres et du confinement que nous subissons n'ayant plus de lumière du jour? Tout cela depuis 1 mois et demi
Par yapasdequoi
Bonjour, Si les travaux durent plus de 21 jours, vous pouvez demander une baisse du loyer. Mais sans doute pas si le délai est dû aux dégradations de vos chats (mais ça reste à prouver)
Lire ce lien : [url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31699 [/url]
Par Eliditemoi
Bonjour, merci pour votre réponse . Je vais appeler pour plus d'informations. Très bonne journée à vous !!

Appeler est insuffisant si vous voulez être pris au sérieux. Il est conseillé d'envoyer un courrier RAR. Mais c'est vous qui voyez.